

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt-sept Novembre deux mil vingt à 20 h 30, suivant convocation en date du vingt-trois Novembre deux mil vingt, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mme CYRILLE Aurore, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Excusée : Mme BELLET Béatrice

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Novembre 2020

Secrétaire de séance : Mr BOUTY Serge

Délibération 2020/048 en date du 27 Novembre 2020

SPA : convention fourrière 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la convention de fourrière pour l'enlèvement et garde des animaux pour l'année 2020.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de s'acquitter de la cotisation annuelle de 0,63 € par habitant pour l'année 2020, soit $0,63 \text{ €} * 118 = 74.34 \text{ €}$,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention de fourrière : enlèvement et garde des animaux.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 30 Novembre 2020.
Le Maire

